



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 13657

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur les difficultés de communication des personnes sourdes ou malentendantes. Le développement d'outils de communication telle que l'installation généralisée de cabines téléphoniques publiques avec Minitel et télécopieur permettrait aux personnes malentendantes de mieux communiquer avec les personnes entendant et ainsi favoriser leur intégration. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre en faveur de l'accès des personnes sourdes ou malentendantes aux moyens de communication.

Texte de la réponse

France Télécom s'est intéressée depuis longtemps aux difficultés rencontrées par les personnes malentendantes : actuellement, tous les publiphones disposent d'une touche pour amplifier l'écoute et le combiné est spécifiquement étudié pour permettre le couplage magnétique avec la prothèse auditive des personnes menlentendantes appareillées. Il existe également des points équipés de Minitel, appelés Publinitel, ou des télécopieurs appelés Publifax. Ceux-ci pour des raisons de sécurité ne sont pas installés sur la voie publique mais dans les lieux protégés comme par exemple La Poste, les aéroports, les stations services, les établissements scolaires pour personnes sourdes, afin d'éviter au maximum les actes de vandalisme. Pour un usage privé, tous les clients malentendants de France Télécom disposent d'un choix d'appareils spécifiques dont l'étude a porté sur la détection de sonnerie (avertisseur sonore ou lumineux, la difficulté d'écoute (écouteur supplémentaire, boîtier amplificateur, téléphone avec haut-parleur), l'impossibilité d'écoute (communication écrite par Minitel équipé du boîtier Dialogue, ou par le service 3618) et l'accès aux informations téléphoniques (annuaires) et aux services Télétel par le Minitel. Le produit Totem qui va être déployé en 1999 par France Télécom pourra apporter une amélioration pour les personnes déficientes auditives. En effet, Totem est un publiphone à affichage par écran de taille significative, qui proposera des services en ligne. 400 appareils ont été déployés à titre expérimental en 1998, offrant quatre services en ligne. Ce produit doit être progressivement déployé à partir de la mi-1999, avec un bouquet de services. Des recherches sont en cours pour l'envoi de message Minitel vers un correspondant possesseur d'un Minitel, quel qu'il soit.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13657

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2306

Réponse publiée le : 28 décembre 1998, page 7064